

# ASSCV

Agir ensemble pour l'avenir de notre territoire

© Guillaume Henner

## les mesures de sauvegarde dans le PLU l'interdiction des hélicoptères

Réunion publique d'information  
**Mercredi 23 septembre 2020 à 18 h.**  
Salle Voli

Protéger & Sauvegarder



Association pour la Sauvegarde des Sites de La Croix Valmer

Pour les Adhérents Assemblée Générale à 17h.

Le Président Michel BLAISE

*Pour ces 2 réunions le port du masque est obligatoire*

## **Réunion publique d'information**

Sera centrée sur **la protection du cadre de vie et de la qualité de vie** avec :

Les grands dossiers en actualités traités par la Commune tel :

- \*le PLU et les mesures retenues par la commune pour la protection des espaces naturels ou construits au travers du règlement.**
- \*l'Aménagement du cœur de ville**
- \*le secteur Gigaro**
- \*Pardigon et le secteur débarquement**

Et certains dossiers que porte l'Association tel :

**\*le problème du survol des hélicoptères et la multiplication des hélisurfaces** à La Croix Valmer et dans un cadre plus large dans le Golfe de Saint Tropez.

An aerial photograph of a rugged coastline with steep, rocky hills and a small sandy beach. The water is a deep blue. The text 'l'interdiction des hélicoptères' is overlaid in a bold, yellow, sans-serif font across the middle of the image.

# **l'interdiction des hélicoptères**



3/10/2018  
2003 2018



**Plateforme défrichée**

**Photo actuelle  
5 mai 2019**



**191 1987 m<sup>2</sup>**

**Propriété de M. I. Koskas**



**Piste ouverte en EBC larg. 7,86 m**

**Propriété Villa Louise**

**Zone en EBC**

Google Earth

2003

Date des images satellite : 3/10/2018 43°11'29.81"N 6°34'38.55"E élév. 0 m altitude 164 m





© 2018 Google  
*ancienne colo villa Louise*

Data SIO, NOAA, U.S. Navy, NGA, GEBCO

Google Earth

Date des images satellite : 16/3/2017 43°16'51.87"N 6°28'17.68"E élév. 0 m altitude 20.12 km



Carte réalisée par ASSCV ne pas diffuser

Ecriture : jaune Hélicsurface – blanc projet hélistation – orange héliport Grimaud



---

## Golfe de Saint-Tropez

---

# Survols d'hélicos : un coup de frein aux « privés »

Le sous-préfet vient de prendre un arrêté réduisant de moitié l'usage des hélicoptères à usage privé dans les propriétés de la presqu'île. En partie responsables selon lui des nuisances sonores



De nombreuses propriétés possèdent un « point de posé » sur la presqu'île. Mais leur usage sera désormais limité.

(Photo E. C.)



**les mesures de sauvegarde dans le PLU**

La commune de La Croix Valmer a approuvé son Plan Local d'Urbanisme le 17 décembre 2007 modifié le 13 mai 2009 et le 9 septembre 2010. Depuis, plusieurs erreurs de fond ont été détectées et le juge administratif a été amené à formuler des observations. En outre, le développement de la commune et l'évolution des besoins rendent indispensables une adaptation des documents du P.L.U. Enfin, l'évolution des normes et notamment l'adoption de la loi Grenelle II du 12 juillet 2010 conduisent à procéder à un ajustement des documents d'urbanisme. Ainsi, par **délibération du conseil municipal du 25 octobre 2011**, la commune de La Croix Valmer a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme.



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mil onze, le 25 octobre,*

*Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GIMMIG, Maire.*

*Date de la Convocation du Conseil Municipal : 20 octobre 2011*

Il est donc nécessaire de procéder à une révision générale du PLU qui poursuivra les objectifs suivants :

- Définition des périmètres des fenêtres de constructibilité autour des habitations existantes sur les terrains classés en EBC
- Mise en compatibilité des documents au regard des dernières évolutions législatives et réglementaires
- Déclassement d'EBC par une mise en compatibilité avec la destination du zonage.
- Corrections des scories du règlement.
- Réflexion sur l'aménagement du centre urbain du village

- Mise en cohérence du PLU avec le schéma d'aménagement de Pardigon
- Ajustement du zonage Nc.
- Modification du zonage de la déchèterie.
- Définir un lieu d'implantation pour un cimetière.
- Mise à jour des coupures d'urbanisation, notamment prise en compte du jugement du TA de Toulon en date du 2 juillet 2009 portant sur la coupure d'urbanisation du Vergeron